



**MAIRIE**  
**69870 POULE -LES ECHARMEAUX**  
Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

### Conseil du 8 juin 2018 à 20 h 30

**Présents** : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 4 mai 2018 **adopté à l'unanimité**

#### Délibérations :

Révision tarif restaurant scolaire : depuis la création du restaurant scolaire en 2008 le prix du ticket était fixé à 3,60 € (délibération n° 2008/50). Il s'agit de revoir ce tarif compte tenu de l'évolution des prix sur dix ans et de l'augmentation des charges salariales.

Le conseil décide de revoir le tarif et de le fixer à 3,90 € le 1<sup>er</sup> septembre 2018 (15 voix **pour**).

Un

Convention antenne Free Mobile : pour un pylône à installer sur un terrain communal parcelle AD 202 le long de la D 337 au Bois de la Scierie ; loyer annuel de 2 000 € ; bail consenti sur 12 ans et au-delà du terme par tacite reconduction pour six années.

Le conseil accepte **à l'unanimité** les termes de la convention avec Free Mobile et autorise Mme le maire à signer celle-ci et à mener à bien ce dossier.

Elargissement compétence informatique par la COR : au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la COR prendra la compétence informatique (qui était facultative jusqu'à présent).

- Transfert de la compétence : lecture document COR.

- Le 13° en matière d'informatique, multimédia de l'article 2,3 des statuts de la COR est reformulé comme suit :  
Gestion du parc informatique et de reprographie des communes :

Soit la fourniture, l'installation et l'entretien de tous les équipements (matériels et logiciels) utilisés :

Soit également la création et la gestion d'une infrastructure matérielle et logicielle, entre la COR et les communes, comprenant des applications SIG (système d'informations géographiques), des outils de travail collaboratifs et de communication, et la gestion des réseaux câblés.

Après lecture du document, le conseil refuse, par 6 voix **contre**, 5 **abstentions** et 4 voix **pour**, d'approuver ce transfert de compétence avec la reformulation du 13° en matière d'informatique, multimédia de l'article 2, 3.

#### Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire

Droit de préemption urbain pour :

Vente maison, M et Mme Vincent Raymond, 634, rue Centrale, parcelles AB 42, AB 43 et AB 281 sur 1374 m<sup>2</sup>.

Vente maison, Mme Goudard Anne, 195, route de Plaisance, parcelles AC 81 et AC 82 sur 2325 m<sup>2</sup>.

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur lesdites cessions.

#### Point sur les commissions

Écoles, cantine :

. Subvention RASED : ce réseau d'aide aux élèves en difficultés dans les écoles publiques du canton de Thizy les Bourgs de la COR envisage de renouveler du matériel spécifique pour un coût de 1897,20 € à répartir entre les 16 collectivités, ce qui donnerait une subvention supplémentaire de 84,17 € pour notre commune.

Proposition acceptée par le conseil.

. Fermeture du Centre Médico Psychologique du Bois d'Oingt : une lettre sera signée par tous les maires du secteur pour s'opposer à cette décision.

. Six chaises pour les plus jeunes enfants ont été achetées au restaurant scolaire, on dispose maintenant de quinze chaises au total.

Bourg, hameaux, cimetières : les devis des plaques pour le cimetière ont été reçus et le projet de règlement a été présenté au service juridique du centre de gestion.

Les plaques manquantes pour les habitations ont été reçues.

Associations : Anthony et Natacha Brocheton proposent de présenter leur voyage d'un an en tandem. Le prix d'entrée serait libre au profit de l'association humanitaire Tek Taaba. Pour cette raison, le conseil décide de mettre gratuitement la salle des fêtes à leur disposition. Date à retenir : vendredi 6 juillet.

Culture : le CCAB a envoyé par courrier les plaquettes de « ça coule de source ». Celles concernant le programme complet de « FESTIplanètes » sont à distribuer par les conseillers selon la répartition proposée.

Devis pour défibrillateur : il sera installé vers l'ancienne mairie avec un boîtier **extérieur** pour 555,60 € TTC, devis validé.

### **Questions et informations diverses**

Agence nationale de la Santé Publique : information sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule, des documents sont à la disposition des mairies à destination des personnes âgées et dépendantes.

Information sur la maladie de Lyme (dépliant à destination du grand public mais aussi des enfants) et moustiques de type Aedes (affiche et dépliant voyageurs). A télécharger sur site : [inpes.santepubliquefrance.fr](http://inpes.santepubliquefrance.fr).

Préfecture : les communes doivent actualiser leur registre des personnes âgées ou handicapées pouvant nécessiter un soutien. Ne pas hésiter à s'inscrire.

Fibre Orange : lecture du courrier envoyé par le Département concernant l'engagement signé avec le groupe Orange le 25 avril, notre commune sera équipée durant l'année 2019.

Orange : début juillet déploiement de la 4G sur le site de Chansaye, parcelle ZA 265 avec remplacements des équipements techniques et ajout d'une fréquence. De possibles brouillages de la réception TV (centre d'appel dédié : information mairie et site).

MFR des quatre vallées : remerciements pour subvention allouée à trois élèves de notre commune.

Compagnie Nationale du Rhône (éolienne) : proposition de rencontre du maire et des adjoints le 5 juillet à 17 h 30.

Tournoi Aurélien (2 juin): beaucoup de monde à Poule pour cette sixième édition, une équipe du conseil municipal a participé au tournoi.

Épicerie : une nouvelle rencontre a eu lieu le 31 mai avec Comptoir de Campagne.

Agence postale : modification des horaires pour mercredi matin **8h30/12h** et vendredi après-midi **14h/16h** au 1<sup>er</sup> juillet.

Téléthon : 426 € pour animation locale et 1320 € dons au 3637 et internet.

Lecture courrier : Lecture d'un poème de campeurs appréciant énormément notre village et son camping.

### **Dates à retenir :**

Le projet CCAB « Ça coule de source » arrive à son terme les 19 et 20 juin. Deux bancs seront installés au bord du plan d'eau.

Animation COR : le 30 juin à la zone humide aux Monneries, promenade, pique-nique animé par un crieur et « Balad'eau contes ».

HVA culture : Street Art le 7 juillet de 8 h à 23 h à Lamure.

Prochain conseil : jeudi 12 juillet 2018 à 20h30